

FORUM MINIER RÉGIONAL

8 JUIN

2016

Saint-Prime

ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT MINÉRAL

AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN



Dans le cadre de l'événement

UN REGARD VERS LE NORD

Les enjeux de la non acceptabilité sociale



Nicole Huybens, Ph.D.
UQAC – Eco-Conseil
Nicole_Huybens@uqac.ca

Plan de la conférence

- **Introduction**
- **La non-acceptabilité sociale**
- **L'économie verte**
- **Conclusion**



Introduction

- **La façon dont on aborde « l'acceptabilité sociale » détermine les solutions que l'on envisage pour « la gérer ».**
- **Redonner de la liberté aux réflexions sur les controverses socio-environnementales pour envisager des solutions innovantes**
- **Il n'y a pas de solution simple à un problème complexe : le réalisme des solutions augmente avec leur complexité dans les sociétés démocratiques**
- **« Il y a plus dans deux têtes que dans une »**



L'acceptabilité sociale

- Rend le BAPE perplexe ! (Mine Arnaud)
- Une définition consensuelle ? (livre vert).
- Polymorphe, malléable, versatile, multidimensionnelle
- Des souhaits qui se réalisent peu :
 - Silence des « parties prenantes »
 - Bon voisinage entre des intérêts contradictoires
 - Projet qui fait l'objet d'une acceptation par la majorité, silencieuse (démocratie représentative)
 - Résultat d'une co-construction avec les parties intéressées (démocratie participative)
 - Un permis social d'opérer, un ensemble de normes et bonnes pratiques à suivre
- Ce que certains veulent obtenir, ce que d'autres utilisent pour désavouer

Définition moins alambiquée

- **« Conformité sociale volontaire à un changement venant de l'extérieur »**
- **Le changement, le projet est perçu comme légitime**
- **Qu'est-ce qui nous fait dire que quelque chose est légitime ?**



Trois perspectives

1. **Perspective légale: la décision a été formée en conformité avec les règles de droit (contestation des lois)**
2. **Perspective morale (éthique): cette décision est correcte selon des principes ou des valeurs : démocratie, représentativité, équité, expertise, neutralité, efficacité (l'éthique : le meilleur dans les circonstances, impossibilité de définir le souverain bien)**
3. **Perspective culturelle : si les personnes croient que la décision est correcte (l'opinion publique, les croyances contemporaines)**



Les controverses se généralisent

- Les projets de développement ne semblent plus ni juridiquement ni éthiquement ni culturellement « légitimes »
- « l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous » !
- On essaie ! Information, consultation, énoncé des lois, modification de lois, « valeurs »...
- Le sens commun, l'expérience, le ressenti, la confiance agissent comme substitut à l'information
- Un moment d'histoire
- Etudier son contraire pour comprendre dans la complexité (LARENAS)



Proposition

- **Comprendre, pas éradiquer, favoriser, obtenir**
- **Interpréter le phénomène social comme tel ! Il dépasse « les communautés locales » et les « parties prenantes »**
- **Co-construire ensemble dans le dialogue des projets souhaitables auquel les « sociétés » « se conformeront volontairement »**
- **Pour agir de manière plus responsable : l'indifférence, « après moi, les mouches » et « business as usual » : pas des options**



Nous ne nous mettons pas d'accord

- Ensemble, nous ne parvenons pas à donner à l'économie un rôle de moyen pour une finalité autour de laquelle nous ne dialoguons pas. Dans quel monde souhaitable pour tout le monde voudrions-nous vivre ?
- La nature vue comme « ressource » entraîne des ratés catastrophiques, coûteux, irréversibles...(perte biodiversité, CC etc.). Comme sanctuaire, elle ne fait pas de place à l'humanité contemporaine
- L'humain dans sa complexité résiste : les humains ne sont pas seulement rationnels et opportunistes. La raison, la vérité, les passions, les sentiments, l'éthique, l'imaginaire, la symbolique, l'art se côtoient, mais ensemble nous ne parvenons pas à les intégrer dans les décisions. Nous ne sommes pas des parties même prenantes !



Réduction de tous à des parties « prenantes »

- **Consulter ou se concerter avec les « parties prenantes » est majoritairement la réponse pour obtenir l'acceptabilité sociale... mais ça fonctionne plus ou moins !**
- **Les parties « prenantes » ou « intéressées » sont censées délibérer rationnellement pour prendre des décisions équitables et justes**
- **Les « parties » sont des humains en entier !**
- **Les émotions influencent les décisions**
- **Et les mythes aussi : la divine croissance économique ou la sacralité de la nature**



Les « parties » sont diverses

- **Peut-on vraiment dire des personnes qui voient leur paysage familier ou ancestral bouleversé par l'installation d'une infrastructure nouvelle, qu'elles sont des parties « prenantes » ?**
- **Comment vont-elle bénéficier du bruit, des poussières, de l'eau polluée ...?**
- **Elles peuvent obtenir des compensations si elles sont « intéressées »**
- **Le sacrifice de leur bien être, de leur culture, de leurs mythes pour des intérêts économiques en font plutôt des parties « donnantes »**
- **La nature n'est jamais une partie prenante, même si elle était représentée, elle resterait « donnante »**



Donc, la non-acceptabilité sociale

- **Des projets sans « conformité sociale volontaire » et donc non légitimes**
- **Elle porte 3 messages fondamentaux**
 - **La croissance économique n'est pas une finalité, c'est un moyen**
 - **La nature, ce ne sont pas seulement des ressources à notre disposition**
 - **Les humains ne sont pas seulement opportunistes et rationnels**
- **Une opportunité !**



Plan de la conférence

- **Introduction**
- **La non-acceptabilité sociale**
- **Economie verte**
- **Conclusion**



L'économie verte

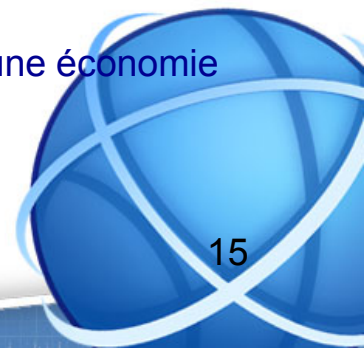
- **Penser, repenser et innover !**
- **Deux conceptions**
 - **opportuniste** : « économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources » (PNUE, 2011:1). Transition vers le DD (change les procédures). L'environnement est une opportunité pour la croissance économique
 - **volontariste** : Le courant de la transition socio-écologique plus l'emphase sur le produit. (change les produits, les procédures et les relations). L'économie est un moyen pour une autre société



Opportunité pour la croissance

- **Sobre en carbone, peu consommatrice de ressources**
- **Monétarisation des services rendus par la nature pour les humains et la croissance économique**
- **Réallocation des capitaux publics et privés vers des secteurs qui ne détruisent pas le capital naturel**
- **Importance des technologies propres**
- **L'équité entre les générations et les pays.**
- **Création de nouveaux marchés et d'emplois verts décents**

Rapport du Québec, Cadre institutionnel du développement durable et développement d'une économie verte au Québec (MDDEFP, 2012) et PNUE



Exemples

- **Dix secteurs prioritaires : agriculture, bâtiment, énergie, pêche, foresterie, GMR, industrie manufacturière, tourisme, transport, eau**
- **Energie : efficacité et réduction des GES, substitution, captation et compensation carbonique**
- **Ressources naturelles: assainissement des eaux, recyclage des déchets**
- **Réhabilitation des sites miniers**
- **Ecologie industrielle...**

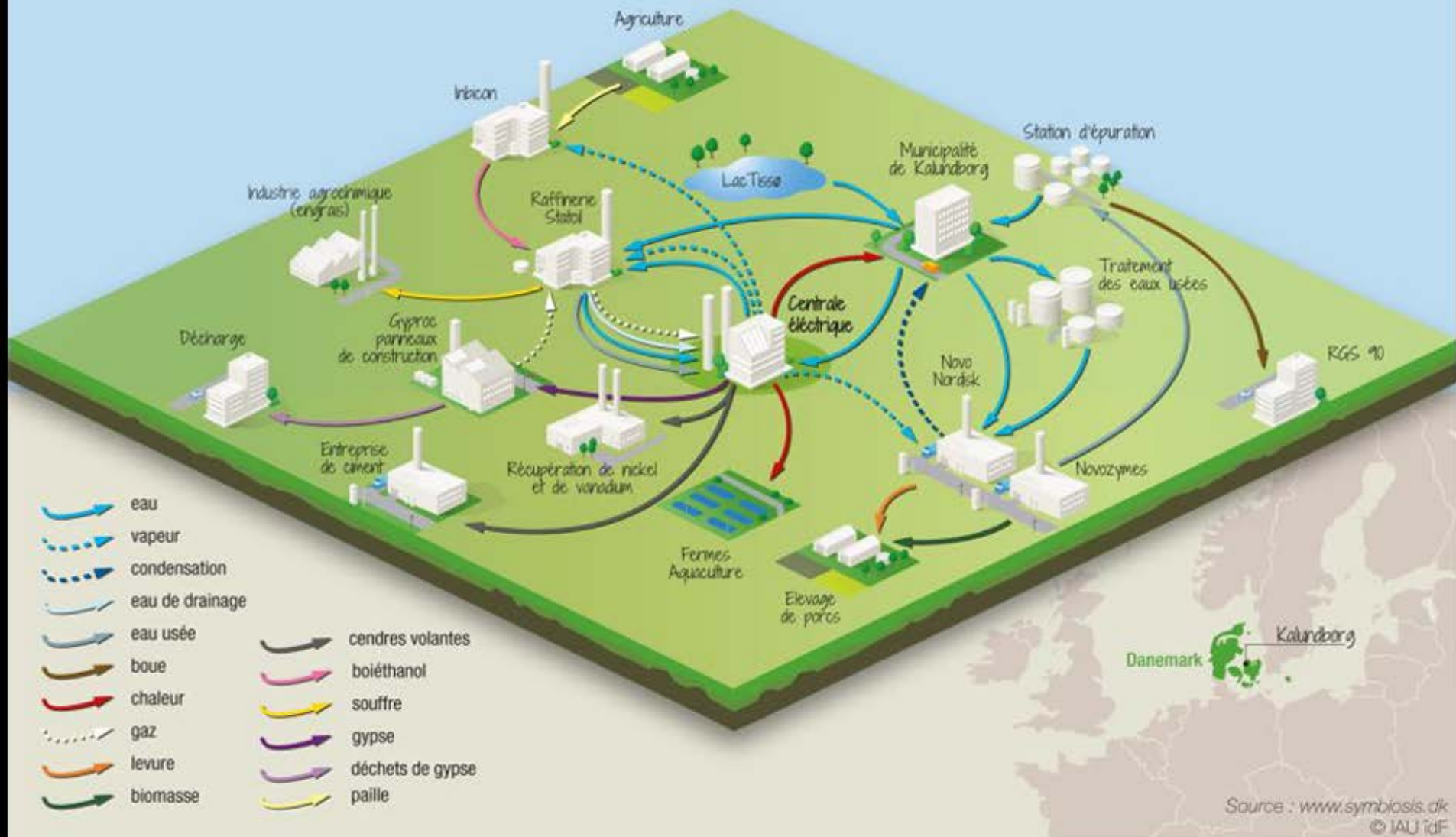




Ecologie industrielle

- **Minimiser l'utilisation des matières premières**
- **Réduire les déchets au maximum**
- **Concept : fin des années 80**
- **Les déchets d'une industrie sont les matières premières d'une autre (contrats)**
- **Première symbiose industrielle connue : Kalundborg (Danemark)**

Source : <http://www.cuk.ch/articles/3206>



Source : www.symbiosis.dk
© IAU TCF

La ville portuaire de Kalundborg au Danemark est l'exemple le plus emblématique en écologie industrielle. Depuis près de 20 ans, une vingtaine de synergies ont été mises en œuvre et ont permis de réduire de 20 000 tonnes par an la consommation de pétrole, de 200 000 tonnes celle du gypse et de 2,9 millions de mètres cubes la consommation d'eau. Les investissements estimés à 84 millions d'euros ont entraîné des économies de ressources et de traitement des déchets d'environ 15 millions d'euros/an.

Economie verte « volontariste »

- Comprendre la *gravité des crises environnementales*
- *Initier une transformation structurelle* : des produits verts et pas seulement des processus verdis
- Minimiser, annuler ou renverser des externalités négatives de produits existants
- *Renforcer la capacité de résilience des communautés*
- *Adhérer à l'idée d'une croissance sélective* : décroissance des activités néfastes et croissance de celles qui améliorent l'environnement et le bien-être des communautés et des travailleurs

Source : L'allier (2016)



Exemples

- **Ecoconception et ACV : fairphone, voiture électrique...**
- **Agriculture biologique, phosphate roche, « Gypse du fjord »**
- **Bâtiments verts (produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment)**
- **Energie décentralisée de sources renouvelables, y compris la biomasse**
- **Forêts habitées**
- **Commerce équitable, micro finance..., villes en transition**



Conclusion

- **La non-acceptabilité sociale : un phénomène de société**
- **Pas un ennui passager ou un fléau dont on se débarrassera par une information mieux construite ou un processus mieux maîtrisé**
- **Une opportunité à saisir pour innover : une société et des projets plus souhaitables**
- **La créativité, le dialogue vrai et le renouvellement de l'éthique de l'environnement sont des choix inusités !**
- **ENSEMBLE : tous les acteurs ont des comportements à apprendre pour s'impliquer dans la co-crédation libre, consciente et responsable du monde**

Bibliographie

- Crifo et al (2010), l'économie verte et le rôle de l'industrie dans la croissance verte, rapport pour le Cercle de l'industrie.
- Huybens, Nicole et Henry, Peggy. (2013). La forêt souhaitée : une réponse à la non-acceptabilité sociale des activités de coupe en forêt boréale ? Réflexions préliminaires. UQAC, <http://constellation.uqac.ca/2624/>
- Etchegoyen A. (1999), La vraie morale se moque de la morale. Être responsable. Seuil
- Raine P. (2005). Le chaman et l'écologiste, L'Harmattan
- Hockerts K, Wüstenhagen R (2009). , Greening Goliaths versus Emerging Davids, Center for Corporate Social Responsibility, Copenhagen Business school
- L'allier M.S. (2016). Après l'entreprise durable et responsable. L'entreprise de la transition écologique. 8^{ème} perfectionnement en éco-conseil, ppt.
- Latour B. (2015). Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique, La Découverte
- MERN (2016). Orientations du ministère de l'énergie et des ressources naturelles en matière d'acceptabilité sociale. Livre vert.
- Pappalardo Michèle, « L'Economie verte : une réponse aux défis du XXI^esiècle », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 1/2011 (N° 61) , p. 20-24 www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement1-2011-1-page-20.htm.
- PNUE, (2011) Vers une économie verte pour un développement durable et une éradication de la pauvreté, <http://www.unep.org/french/greeneconomy/Lerapport/tabid/78153/Default.aspx>
- Segers, I. (2014). Éthique, dialogue et développement durable pour la pratique de l'éco-conseil. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.
- Theys J., « Les villes « post-carbone » moteurs de l'économie verte de demain ? », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 1/2011 (N° 61), p. 128-133 www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement1-2011-1-page-128.htm.

